



PV - Assemblée Générale Ordinaire de l'a.s.b.l. Royal Comité Provincial Liégeois de Volley-Ball

Samedi 29 août 2020 à 9h30 à Thimister (rue Cavalier Fonck)

1. Accueil des représentants des clubs

<u>Pour l'OA</u>	Ph. Achten, J-C Baccus, C. Corneau, J-C Debatty, P. Decraene, C. Greif, Ph. Greif, D. Reterre, P. Schmets, M. Vandeveld
<u>Pour les clubs</u>	141 voix
<u>Club absent</u>	St-Vith
<u>Club excusé</u>	Esneux

2. Allocution du Président
(voir annexe 1)

3. Approbation du rapport d'activités de l'Organe d'Administration
Approuvé à l'unanimité
(voir annexe 2)

4. Rapport de la trésorerie

- Bilan de l'année 2019-2020 Adopté à l'unanimité
Rapport des vérificateurs aux comptes (voir annexe 3)
Décharge donnée aux administrateurs
- Approbation du budget 2020-2021 Adopté à la majorité (3 contre)
- Désignation d'un vérificateur aux comptes pour une durée de 3 ans
Charles Kinon (3 ans) se représente et rejoindra André Riga (2 ans) et Willy Franck (1 an)

5. Modifications des Statuts et du ROI.

Propositions de modification du ROI :

1030 – unanimité	1050 – unanimité	1060 – unanimité
1130 – unanimité	1145 – unanimité	1150 – unanimité
1160 – unanimité	1175 – unanimité	1185/2 et 3 – unanimité
1190 – unanimité	1315 – unanimité	1350 – respect de la loi (RGPD)
1400 – unanimité	1410 – unanimité	1420 – unanimité
5030 – unanimité	5070 – unanimité	5080 – unanimité
5090 – unanimité	5110 – unanimité	5120 – unanimité
5140 – unanimité	5180 – unanimité	5190 – unanimité
5200 – unanimité (supprimer le terme « CCA »)		5220 – unanimité
5270 – unanimité	5271 – unanimité (supprimer le terme « bleu »)	
5280 – unanimité	5310 – unanimité	

Annexe 5 :

M09 – unanimité	M13 – majorité (5 contre)
M18 – unanimité (supprimé)	M19 – unanimité (supprimé)
M25 – unanimité	M29 – unanimité
M30 – unanimité	M31 à M36 – unanimité
M37 – unanimité	M38 – unanimité
M42 à M44 – unanimité	M52 – unanimité
M62 – unanimité	ARB21 – 22 – 27 - unanimité (supprimé)
Div08 – unanimité	FA04 – unanimité
FA08 – unanimité (supprimé)	FA09 – unanimité

6. Élections statutaires

Claude Corneau (membre de l'OA) se propose pour superviser le dépouillement des votes. Celui-ci est réalisé par Vincent Perin et Sylvie Liébecq.

Résultats :

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION	BLANC
P. Achten	130	3	7	1
D. Brozak	125	3	10	3
P. Decraene	129	3	8	1

Les 3 candidats sont élus en tant que membres de l'OA du RCPLgVB

7. Élections de deux représentants issus des clubs pour siéger dans la délégation provinciale à l'AG de la FVWB

Résultats :

NOM	POUR	CONTRE	ABSTENTION	BLANC
A. Cabay	114	14	12	1
P. Dufays	114	8	11	8
P. Herbrandt	112	3	17	9

Alain Cabay et Patrick Dufays seront les représentants des clubs pour siéger aux AG de la FVWB.

Patrick Herbrandt sera suppléant.

8. L'élection des membres d'une Commission Provinciale de 1e Instance n'a plus lieu d'être puisque Michaël Sureting et Michel Driesmans font partie des commissions judiciaires FVWB et que le cumul est interdit. Tous les rapports d'arbitrage et les réclamations devront désormais être envoyés à la FVWB à l'adresse parquet@fvwb.be**9. Palmarès 2019-2020**

Chaque équipe ayant été déclarée première de sa série en championnat provincial lors de l'interruption reçoit un bon d'achat dans un magasin d'articles de sports.

10. L'interpellation d'Aubel est retirée par le club.

11. Vu le report de l'AGO à cette fin du mois d'août, le tirage au sort de la Coupe Marcel Bodart a été effectué lors de la réunion du CA du 8 juin à Thimister en présence des 3 représentants des clubs préparant l'AG de la FVWB. Le tirage a été fait intégralement, demi-finales comprises.

Divers hors AGO

Cellule Compétition (Jean-Claude Debatty)

- Les rencontres du 26/9 ayant été décalées au 31/10, les rencontres déjà fixées au 31/10 doivent être reportées ou deux rencontres devront être jouées le même week-end.
- Changement de calendrier pour les trois premiers tours de la Coupe Marcel Bodart : les clubs sont invités à changer la programmation rapidement.
- Les rencontres entre deux équipes d'un même club peuvent être jouées en septembre.
- Jean-Claude Debatty rappelle la « marche à suivre » pour effectuer un changement de match.
- Les listes de force sont à envoyer cinq jours ouvrables avant la première rencontre d'une des équipes du club.
- Rappel : toujours avoir une feuille de match papier à côté de la tablette.
- Les règles de retard d'une rencontre sont rappelées.
- Les tournois/match amicaux sont autorisés.
- Le club de Verviers demande si il est possible d'obtenir un protocole pour les salles que les clubs vont visiter (championnat). L'idée est acceptée et sera concrétisée
- A la mi-septembre la FVWB va sortir un protocole match et arbitrage.
- Un code couleur « jaune » a été décerné aux sports collectifs.

Cellule Compétition Jeunes (Pascal Schmets)

- Il n'y aura pas de tournoi d'évaluation cette saison (80-120 jeunes étaient attendus).
- L'inscription des équipes de jeunes est prévue pour le 15 septembre.
- Pascal Schmets rappelle qu'il faut être le plus précis possible pour ces inscriptions.
- Il n'y aura pas de réunion pré-calendrier (les calendriers seront sur le portail pour le 23 septembre)
- Le 11 septembre, serait (projet) organisé un CLINIC avec les entraîneurs des jeunes (présence facultative).
Philippe Achten ajoute que nous travaillons pour l'obtention de points de formation continue pour les participants à ce clinic.
- Pascal Schmets annonce son souhait d'être encadré au sein de la cellule jeunes.
Volley Spike (Philippe Greif)
- Philippe Greif explique à l'Assemblée les quelques petits changements concernant volleyspike.
- Un tutoriel et si possible une vidéo seront fournis aux clubs. A charge pour eux de les communiquer à leurs marqueurs.

Ph. ACHTEN
Président

M. VANDEVELD
Secrétaire

ANNEXE 1 – Allocution présidentielle

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Merci de votre présence et bienvenue à vous tous. Merci de nous avoir rejoints en ce samedi matin en respectant les nécessaires mesures imposées par la situation sanitaire actuelle.

Merci aussi au club de Thimister de nous accueillir dans ses installations.

Je voudrais d'abord avoir une pensée pour tous ceux et toutes celles qui ont souffert de cette pandémie, soit directement dans leur chair, soit à cause de la perte d'un être cher.

Indépendamment du coronavirus, le monde du volley a dû déplorer 3 disparus : Marcel Decharneux, décédé le 22 janvier dernier. Après une carrière de joueur dans plusieurs clubs, il s'était lancé dans l'arbitrage tout en occupant durant de nombreuses années le poste de secrétaire au Comité Provincial, dont il était membre d'honneur.

Un de nos jeunes arbitres, Pascal Sélerin, est aussi parti ce 28 juillet. Il était également joueur à Herstal.

Et Jean-Pol Sohy, arbitre fédéral, désignateur, commissaire, n'a pas vaincu une longue maladie qui le rongait.

Je vous demande de respecter une minute de silence en leur mémoire, en y associant toutes les victimes du COVID-19.

Merci beaucoup.

Cette saison restera dans les mémoires collectives et individuelles comme la première interrompue avant son terme, nous mettant toutes et tous devant une situation inédite et inconnue, incertaine même pour vos clubs. Toute une série de décisions a dû être prise en faisant preuve de bon sens, d'équité et de respect pour tout ce que les acteurs du volley avaient réalisé jusqu'à l'arrêt des compétitions.

Il a ainsi fallu recalculer les classements, décider que prioritairement les équipes descendantes seraient privilégiées si une place se libérait puisqu'elles avaient encore une chance de se sauver si le championnat allait à son terme. Tout cela en assimilant les conséquences de la dernière année de la réforme de Volley Belgium.

Il a fallu ensuite réfléchir à l'avenir malgré que les informations concernant les sports collectifs en salle soient distillées goutte à goutte par le Conseil National de Sécurité. Encore aujourd'hui, tout n'est pas absolument clair mais nous avons souhaité établir un calendrier complet pour une saison normale de manière à ce que vous puissiez réserver vos salles comme les années précédentes. Nous avons déjà dû y apporter une modification en reculant le début du championnat d'une semaine et reporter les 2 premiers tours de la Coupe Marcel Bodart. Même le 3^e tour de cette Coupe est déplacé pour permettre l'organisation de la 1^{re} journée de championnat. Nous restons évidemment attentifs à l'évolution de la situation et aux mesures imposées pour lancer la compétition 2020-2021.

Restez attentifs à nos communications via les newsletters et le site provincial, seuls canaux de communication officiels du Comité Provincial.

Cette saison écoulée était déjà particulière avant son interruption, puisqu'elle avait marqué les débuts de la feuille de match électronique et le retour à des séries de 12 équipes à votre demande. L'organisation d'un championnat à 12 n'a posé aucun problème particulier, tout le monde étant rôdé à ce cas de figure. J'espère juste que tous ceux qui y voyaient l'occasion de jouer moins de matches sans enjeu et donc inintéressants y ont trouvé leur compte.

L'introduction de la feuille de match électronique via l'application VolleySpike a été précédée de 22 séances de formation auxquelles ± 380 personnes ont participé. D'une manière générale, nous pouvons être satisfaits de cette première expérience, tout à l'honneur de Philippe Greif qui a pris ce dossier à bras le corps au point d'avoir été nommé il y a quelques semaines coordinateur VolleySpike au sein de la FVWB.

Quelques erreurs de manipulation ont vite été corrigées et la compétition s'est déroulée tout-à-fait normalement.

Des habitudes nouvelles ont été prises ; elles seront de mieux en mieux assimilées au fur et à mesure des prochaines semaines de championnat.

Un autre aspect essentiel pour le futur, et qui ne sera pas simple à rencontrer, est le volet financier.

Comme vous l'avez constaté à la lecture du bilan, nous accusons un déficit de +/- 12.000 euros cette année. Ce malus est dû exclusivement à l'absence de subvention provinciale. En effet, contrairement aux saisons précédentes, le subside provincial de 15.000 euros ne nous a pas été octroyé pour 2 raisons dont nous n'avons jamais eu connaissance : d'une part, notre ASBL fait des bénéfices presque chaque année et, d'autre part, dispose de réserves financières importantes. Cette logique tend à favoriser les fédérations dépensières et non pas celles qui agissent en bon père de famille. Comprenez qui pourra !

Nous avons été avertis de ce revirement de la Députation Provinciale bien au-delà du 31 mars, date de clôture de cet exercice comptable, ce qui nous a empêchés de faire les ajustements budgétaires nécessaires pour éviter l'ampleur de ce déficit.

Ceci a une conséquence directe sur le budget que nous vous présentons pour cette saison 2020-2021. Il est en forte réduction puisque nous n'avons aucune certitude d'émarger en tout ou en partie à la subside des fédérations sportives provinciales. Un contact avec les autorités doit avoir lieu avant le 15 septembre pour nous informer de l'avenir.

Cette réduction du budget est d'autant plus gênante que nous aurions souhaité vous soutenir financièrement pour faire face aux problèmes de trésorerie que vous avez subis et que vous subissez encore. Nous avons néanmoins décidé de postposer les versements des frais d'inscription et l'approvisionnement de la caisse de compensation d'arbitrage et de réduire de 4 à 2 euros la contribution par affilié au plan de développement de l'arbitrage. Il nous est malheureusement impossible de faire plus et mieux sans rentrée certaine de subside. Soyez néanmoins assurés que nous reverrons la situation si nous devons avoir un signal positif.

Les autres points sont dans le rapport d'activités soumis à votre approbation tout à l'heure.

Contrairement aux autres années, je ne détaillerai pas le bilan sportif, puisque celui-ci a été tronqué par l'interruption des compétitions suite à la crise sanitaire.

Je voudrais juste exprimer toute la compassion du CA à l'égard du club d'Aubel qui a dû prendre la décision la plus pénible qui soit : scratcher son équipe première alors qu'elle avait gagné sportivement sa place en Ligue A Dames.

Pour tous les autres, vous allez, je l'espère, recommencer un championnat dans un peu plus d'un mois. De nombreuses équipes ont encore changé de division consécutivement à la dernière phase de la réforme, d'autres se sont maintenues alors qu'elles risquaient de descendre, certaines se sont dissoutes et d'autres se sont créées. Le nombre total d'équipes inscrites est en augmentation, ce dont nous devons nous réjouir.

Abordons enfin le chapitre des élections. Vous avez constaté que 3 candidats se présentaient à vos suffrages pour 3 places disponibles au sein du CA. Si vous le souhaitez, c'est-à-dire si vous votez majoritairement positivement pour chacun d'eux, le CA sera à nouveau complet.

Comme vous le savez, l'AG élit dorénavant des administrateurs qui se répartissent les fonctions en CA. Je peux néanmoins d'ores et déjà vous dire en toute transparence, que les 2 administrateurs sortants et rééligibles, Patrick et moi, restons candidats à prolonger nos mandats en tant que responsable de l'arbitrage et président. Le troisième candidat, David Brozak, qu'il ne faut pas présenter, a accepté, s'il est élu, de relever le défi de la cellule « Formation », plutôt orpheline depuis le départ de Luc Mercier. Ce qui signifie que, dans les prochains mois, voire les prochaines semaines, David proposera, en accord avec le CA, une stratégie de développement du volley dans notre province, dont la teneur sera fortement impactée par le problème financier que je viens de soulever.

Je me réjouissais il y a quelques instants de la progression du nombre d'équipes en championnat senior. Nous ne pouvons pas faire le même constat en ce qui concerne les équipes de jeunes. Il y a donc du pain sur la planche. En matière de développement des jeunes (PLD et sélections provinciales), il y a aussi des choses à revoir et il va s'y atteler.

Nous allons donc tenter de vous aider à recruter et à former des jeunes de qualité. C'est la seule voie possible pour pérenniser notre beau sport.

Je vous remercie de votre attention.

ANNEXE 2 – Rapport d’activités du Conseil d’Administration – Saison 2019-2020.

Vous trouverez ci-après le quatorzième rapport d’activités de Conseil d’ Administration du Royal Comité Provincial Liégeois de Volley-Ball.

Rappelons tout d’abord la composition de ce conseil d’administration :

Président	Philippe ACHTEN
Vice-Président	Christian GREIF
Vice-Présidente germanophone	Dominique RETERRE
Secrétaire	Marc VANDEVELD
Trésorière	Claude CORMEAU
Responsable des Statuts et Règlements	Philippe GREIF
Président Cellule Arbitrage	Patrick DECRAENE
Président Cellule Communication	Jean Claude BACCUS
Président Cellule Compétition	Jean Claude DEBATTY
Président Cellule Compétition Jeunes	Pascal SCHMETS
Président Cellule Formation	Vacant

Comme chaque fois, et plus particulièrement en cette année qui restera à jamais gravée dans les mémoires, nous tenons tout d’abord à remercier tous les membres des cellules qui travaillent beaucoup dans l’ombre et qui ont permis leur bon fonctionnement au bénéfice de notre sport favori. Qu’ils soient tous remerciés pour leur travail !

Vous pourrez également constater au travers des différents rapports d’activités des responsables de cellules que le travail n’a de nouveau pas manqué au cours de cette saison 2019/2020 au sein de notre CA. Cette saison a vu l’abandon du système « play off – play down » et donc le retour à une formule classique. Malheureusement, vu l’arrivée de la pandémie liée au COVID 19, ceux-ci, pour la première fois de nos championnats n’ont pu arriver à leur terme.

Cette situation nous a amené à prendre des décisions, parfois assez difficiles, pour désigner les montants et descendants dans les diverses divisions. Soyez cependant sûrs, que ces décisions ont été prises en notre âme et conscience et que nous avons essayé d’être le plus juste possible par rapport à chaque situation. Ce championnat a aussi vu l’arrivée de la feuille de match électronique au travers de l’application Volley Spike. Ce grand changement s’est dans l’ensemble très bien passé, les rares problèmes étant le plus souvent dus à une erreur de manipulation.

Pour y arriver, 22 séances de formation ont été organisées, auxquelles pas moins de 380 personnes ont participé.

Ces diverses séances étaient chaque fois encadrées par trois personnes, encore une fois merci à eux pour cet investissement.

Enfin vous constaterez que notre bilan est malheureusement en négatif, notre trésorière vous donnera ses commentaires et explications.

GREIF Christian
Vice Président

Rapporteur

Rapport d'activité de la Cellule Compétition Jeunes

- La saison 2019-2020 est devenue particulière
- Au mois de septembre 2019, les tournois d'évaluation ont eu lieu. Le constat est mitigé, la formule obligatoire ne porte pas ses fruits. Il est impératif de repenser l'organisation, pour améliorer l'ergonomie des joueurs. Rendre la formule plus intéressante en favorisant la démonstration ainsi que la pratique des jeux adaptés.
Pour la catégorie des minimes, il est évident qu'il faut scinder les filles des garçons.
- Les tournois des cadets et cadettes en septembre ont permis à certaines équipes de se préparer en début de saison. Les équipes du PLD filles et garçons y ont participé avec des équipes liégeoises mais également d'autres provinces.
- Le club de Limbourg nous a accueillis dans ses installations permettant à certaines équipes de se préparer en début de saison. Les équipes du PLD filles et garçons y ont participé avec des équipes liégeoises mais également est très important d'avancer dans la formation des entraîneurs, la carte de coach est obligatoire pour encadrer les équipes de jeunes. D'autres ont choisi de commencer par le niveau basic dont la validité est d'un an.
- Un formulaire d'inscription en ligne est utilisé, une manière plus facile de compiler les différentes données pour l'élaboration du calendrier.
- Chez les garçons, en minimes 4-4 et cadets, le calendrier du championnat a débuté en septembre jusqu'en avril. Les nouvelles équipes ont commencé en janvier 2020 dans le championnat sans point, le but étant d'obtenir du temps de jeu.
- Un constat interpellant pour la catégorie des cadettes, certaines équipes ne se sont plus inscrites pour diverses raisons : manque d'effectifs, joueuses qui jouent déjà dans une équipe provinciale, certains parents préfèrent suivre une équipe adulte...
- Fin décembre 2019, les tournois cadets et cadettes ont eu lieu avec la participation des équipes du PLD et de la Province de Namur, ce fut un beau succès.
- Belles prestations des jeunes arbitres tant pour les matchs que les tournois, la coopération avec la cellule arbitrage est en évolution.
- La saison s'est clôturée prématurément pendant le second tour suite à la pandémie du coronavirus.

Je profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui suivent les équipes de jeunes. Les dirigeants des clubs, les responsables jeunes, les parents, ainsi que les nombreux bénévoles. Rendez-vous la saison prochaine.

Pascal Schmets

Rapport d'activités de la Cellule Compétition

Rencontres

En plus des matchs de championnats, il y a eu :

- 32 matchs de coupe en Dames (+ 4 FF) et 35 en Messieurs
- 5 FF en Dames + 1 FF général en cours de saison ; également 5 FF en Messieurs
- le PLD a participé au championnat de P2B Messieurs
- 161 changements de match (158 l'an dernier)

Palmarès

Exceptionnellement au vu les circonstances, pas de champions désignés mais terminent premiers de leur série :

Dames

P1	Aubel 2	P4A	Thimister 7
P2A	Olne 1	P4B	Olne 2
P2B	Saint Louis Waremme 2	P4C	Renaissance 1
P3A	Aubel 3	P4D	Waremme 8
P3B	Waremme 6		

Messieurs

P1	Grand-Rechain 1	P2B	Aywaille 2
P2A	Malmédy 1	P3	Herstal 4

Coupe les demis et finales n'ayant pas pu être jouées, pas de vainqueur cette saison

Loisirs

A1	Seraing
A2	Olne
B	Stavelot

Equipes montantes dans le championnat provincial

Dames de P1 en promotion

AUBEL 2
SPA-PEPINSTER 1
St-JO WELKENRAEDT 1

Dames de P2 en P1

OLNE 1
ST LOUIS WAREMME 2
HERSTAL 2
NEUPRE

Dames de P3 en P2

WAREMME 6
MALMEDY 2
ESNEUX 2
THIMISTER 6
SART TILMAN 2

AUBEL 3

Dames de P4 en P3

THIMISTER 7
OLNE 2
RENAISSANCE
NEUPRE 3
WAREMME 8
ESNEUX 3

Messieurs de P1 en Promotion

Gd-RECHAIN 1
HERSTAL 2
RENO SOLUTIONS ESNEUX 2

Messieurs P2 en P1

MALMEDY
GD RECHAIN 2
AYWAILLE 2
HANNUT

Equipes descendantes

Dames P1 en P2

DALHEM 2

Dames P2 en P3

DALHEM 3
WAREMME 4

Dames P3 en P4

MARCHIN 2
ST JO WELKENRAEDT 3

Messieurs P1 en P2

SART TILMAN

Messieurs P2 en P3

REMOUCHAMPS 3
WAREMME 5
ST-JO WELKENRAEDT 2
SERAING
HERMALLE
MORTROUX 6
THEUX 2
ESNEUX 3

Jean-Claude Debatty

Rapport d'activité de la Cellule Formation

En l'absence d'un président de cellule, sa gestion a été assumée collégialement par le CA.

- Gestion journalière du secrétariat
- Le stage organisé par la Province de Liège du 5 au 9 août a été annulé pour manque d'inscription
- 20 séances d'entraînement PLD ont été données par les entraîneurs Frédéric Servotte et Sébastien Humblet (une moyenne de 12 jeunes par séance).
- Les sélections provinciales (16 jeunes filles et 15 jeunes garçons) ont participé aux inter-provinces (Profondeville et Thimister).
- Une équipe PLD garçons a été alignée dans le championnat de P2B et 27 jeunes garçons ont participé à ces rencontres (5 rencontres et 2 forfaits pour manque de joueurs).
- Pour chacune des rencontres, un membre du CA était présent pour aider à l'encadrement.
- Un stage a été organisé par le CA Liège à Bütgenbach les 2 et 3 janvier 2020. 30 jeunes (filles et garçons) y ont participé ; ce fut une grande réussite.

Marc Vandeveld

Rapport d'activité de la Cellule Arbitrage

- La cellule arbitrage a assuré la désignation des arbitres pour les séries provinciales et les interprovinces. L'arbitrage en second pour les rencontres FVWB (Nat 2 D, Nat 3 D et Nat 3 Mess)
- De même, la désignation de 28 arbitres jeunes et de parrains lors de rencontres de jeunes et tournois organisés par la cellule jeunes.
- 10 arbitres jeunes ayant suivi le module 2 avec succès ont eu l'occasion d'assurer des rencontres de réserve en P3 et P4 Dames, toujours accompagnés d'un parrain, c'était une première pour eux et pour la cellule d'arbitrage. Merci à tous ces jeunes arbitres pour leurs prestations, et merci également à leurs parents pour leur dévouement.
- Le week-end des 22 et 23 février, dans le cadre de la promotion de l'arbitrage jeunes, une délégation de six arbitres jeunes liégeois, encadrés par Marika Boulanger et Eric Humblet, ont arbitré au 9^{ème} tournoi International de benjamins et benjamines à Ensihem en Alsace. Ils ont pu montrer leur savoir-faire et mettre à l'honneur l'arbitrage « jeunes » en Province de Liège.
Expérience enrichissante pour ces jeunes arbitres. Félicitations à eux pour leurs prestations devant un nombreux public.
- Une première session de formation d'arbitres a été organisée à Liège début octobre, elle a été suivie avec succès par cinq candidats. En cours de saison, cinq autres candidats, ont suivi la formation théorique via internet (e-learning), ils ont tous réussi les étapes de la formation avec succès.
Grâce à ces 10 nouveaux candidats, et pour la seconde année sportive consécutive, le nombre d'arrivées est supérieur au nombre des départs.
Félicitations à ces nouveaux candidats, soutenons-les.
- Cette saison, la feuille électronique a été mise en place (VolleySpike), tous les arbitres ont suivi la formation, condition indispensable pour poursuivre l'arbitrage, seuls 2 arbitres ont décidé d'arrêter suite à cette mise en place.
- La formation continuée de janvier s'est déroulée à Herstal, elle a été suivie avec succès, organisée sous forme de 4 ateliers, exposé spécifique sur Volley-Spike, et diverses directives
- 25 visionnements seniors ont été effectués lors de cette saison .
- Comme la saison passée, l'expérience des arbitres « jeunes talents » s'est poursuivie au sein de l'arbitrage FVWB. Expérience valorisante qui porte ses fruits et permet à nos arbitres de mettre leur talent à profit.
- Dans le cadre du plan d'action, la cellule d'arbitrage a donné une séance d'information arbitrage jeune en août, un module 2, de même que deux séances d'information arbitre seniors.

Nous avons décidé de mettre nos forces vives à la disposition de l'arbitrage jeune et nous remercions tous ces jeunes arbitres pour leur disponibilité ainsi que les parrains.

Nous sommes conscients que le système n'est pas parfait, mais il se met en place. Suite aux circonstances particulières pour raisons sanitaires, nos efforts prévus pour la fin de saison n'ont pu être mis en chantier, mais ce n'est que partie remise.

Patrick Decraene

Rapport d'activité de la Cellule Communication

La cellule a réalisé son travail d'information au bénéfice des volleyeurs liégeois

- Mise à jour, quasi quotidienne ou du moins lorsque cela est nécessaire, du site « officiel » provincial.
- Expédition des « newsletters » vers les clubs, arbitres, coaches et responsables d'équipes de jeunes.
- Lien et support technique entre la cellule compétition et le responsable du portail afin de régler les problèmes de maintenance éventuels.

Collecte des remarques des utilisateurs du portail en vue de l'amélioration de celui-ci.

- Support pour l'encodage des divisions « Loisirs » sur le portail FVWB.

Idem pour les licences Loisirs reprises sous un seul matricule.

- Lien et support à propos des relations entre Volley Spike et le portail.
- Réalisation du BO spécial et mise à jour des documents interactifs en vue de faciliter d'une part la tâche des responsables des clubs et d'autre part des responsables des compétitions (provinciales-jeunes et loisirs)

Création d'un formulaire en ligne pour l'inscription au second tour des équipes de jeunes.

- Mise à jour des adresses et redirections à destination des présidents, secrétaires et trésoriers des clubs, des responsables des équipes jeunes, des responsables des équipes loisirs, des arbitres en vue de faciliter la communication entre les différents intervenants.

Les clubs doivent être conscients qu'une modification dans les coordonnées du président, secrétaire ou trésorier n'est effective qu'après mise à jour de la feuille de garde approuvée par la FVWB.

Ces modifications portent sur par exemple un changement de personne ou modification de son adresse postale, courriel etc...)

- A partir de mars 2019, le CA avait ajouté à la tâche du responsable communication, avec son accord, la gestion quotidienne de la trésorerie pour éviter tout retard de paiement dans les factures et frais d'arbitrage..

L'AG de juin 2019 ayant officialisé cette tâche, ces travaux sont repris dans la rubrique trésorerie de ce document.

- La Cellule Communication déplore toutefois diverses remarques prétendant que les « dirigeants » des clubs ne prennent pas en considération l'avis « officiel » des publications du site provincial. Pour rappel les seuls avis officiels, comme repris au ROI sont ceux publiés sur le site provincial ou expédiés par une newsletter. Si « facebook » est aussi un moyen de communication il n'a cependant aucune caractère officiel d'autant qu'il n'est pas prévu au ROI une obligation pour les dirigeants d'y être inscrit.

Donc il n'est pas certain que « tous » soient correctement informés.

Jean-Claude Baccus

**RAPPORT DE VERIFICATEURS AUX COMPTES
ANNEE COMPTABLE 2019-2020**

Nous, soussignés, Willy FRANCK, André RIGA et Charles KINON, vérificateurs désignés à cette fonction par l'Assemblée Générale de l'ASBL Royal Comité Provincial Liégeois de Volleyball, déclarons :

- Avoir vérifié les comptes de l'ASBL lors de la réunion du 24 août 2020.
- Avoir pris connaissance des encaisses, extraits bancaires, journaux et comptes des résultats du bilan et du budget de l'association.
- Avoir constaté la bonne tenue de l'ensemble des comptes et félicitons la Trésorière Provinciale et son adjoint pour la qualité de leur travail.
- **Nous avons malheureusement été obligé de constater que le bilan 2019-2020 est en négatif !**
- Nous avons obtenu réponse à nos questions à ce sujet et nous proposons à notre Trésorière de vous donner ses commentaires et explications.
- **Nous proposons donc à l'AG d'approuver les comptes de l'année comptable 2019-2020 et de donner décharge à la Trésorière Provinciale et son adjoint pour leur gestion de l'ASBL Royal Comité Provincial Liégeois de Volleyball.**

Suggestion :

Comme l'année dernière, nous voudrions à nouveau attirer l'attention du Comité Provincial sur un point.

Afin d'éviter de trop grosses différences entre le budget et le bilan, nous souhaiterions que les rentrées de notes de frais se fassent dans les délais prévus par les statuts du CP, à savoir le 31/3 de l'année en cours.

Les vérificateurs

Willy FRANCK



André RIGA



Charles KINON

